



ENCORE ET TOUJOURS MOBILISES

Une fois de plus le CTM a été reporté face à l'impréparation de l'administration. Le secrétariat général, ne pouvant prendre de décision, doit solliciter un nouvel arbitrage au Ministère.

De ce fait, les agents syndiqués et non syndiqués, soit plus de 50% de l'effectif du SPIP de la Charente, réunis en assemblée générale ce jeudi 23 janvier 2020, restent mobilisés jusqu'au retrait de la réforme de la mobilité.

Les personnels ont voté à l'unanimité la poursuite du mouvement national afin de dénoncer les lignes directrices de gestion relatives à la mobilité des personnels.

Pour rappel, les modalités d'action en cours :

- Boycott des CAP et des CPU
- Absence physique des CPIP lors de l'accueil des partenaires au dispositif DEFI à la maison d'arrêt
- Présence physique en réunion de service sans prise de parole
- Boycott des réunions RPO1
- Boycott des réunions partenariales et institutionnelles
- Transmission des rapports la veille des différentes commissions/instances
- Bandeau sur les courriels

Les agents ont décidé de poursuivre et de durcir le mouvement par :

- Boycott des réunions de service
- Port de brassard
- Journée SPIP mort le 6 février avec contact de la presse et des élus

Une prochaine AG est prévue le jeudi 13 février 2020 à 13h00.

La CGT SPIP 16